Pro MBR™

Membrane d'Imperméabilisation et pare-fissures prête à l'emploi

Pro MBR est une pâte d'imperméabilisation à base acrylique très efficace conçue pour être appliquée en membrane sous les revêtements de pierre et les carrelages des enceintes de baignoires et de douches, des piscines, des fontaines et des spas. Pro MBR est une pâte homogène prête à l'emploi; elle est facile à appliquer au rouleau, au pinceau ou à la truelle. Pro MBR peut aussi agir comme membrane pare-fissure lorsqu'elle est appliquée de pair avec le filet de renfort en fibres synthétiques de PROMA.

Usages

- **Membrane d'imperméabilisation de sous-revêtements de pierre et de carrelages particulièrement efficace dans les enceintes de baignoires et de douches, dans les piscines, les fontaines et les bains à remous ;**
- **De pair avec le filet de renfort synthétique PROMA, Pro MBR isole les fissures de retrait planes jusqu'à concurrence de 3 mm (1/8") de largeur ;**
- **Pâte homogène pré-mélangée prête à être appliquée ;**
- **Compatible avec tous les mortiers-colles modifiés aux polymères ;**
- **Pour sols, murs et plafonds ;**
- **Pour les applications d'intérieur résidentielles et commerciales ;**
- **Égale ou supérieure aux exigences normatives ANSI A118.10 pour les membranes d'imperméabilisation portantes à sollicitation légère ;**
- **Lorsqu'appliquée de pair avec le filet de renfort synthétique PROMA, Pro MBR est supérieur aux exigences normatives ANSI A118.12 pour les membranes pare-fissures à haut rendement ;**
- **Contribue selon les objectifs et les exigences de la certification LEED®.**

Supports convenables

- **Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours)**
- **Blocs de béton ou de maçonnerie**
- **Panneaux d'appui en béton léger**
- **Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier à base de ciment**
- **Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement)**
- **Pour les dessus de comptoir et les planchers d'intérieur résidentiels de faible sollicitation et strictement en zones sèches, un assemblage bien appuyé d'au moins 32 mm (1-1/4") d'épaisseur de panneaux de contreplaqué de sapin Douglas (ACNOR /CSA 121) de catégorie 'EXTERIEUR' certifié CANPLY (SELECT) ou (SEL-TF) posés en doublé.**
- **Sols en béton-granito (Ciment-Terrazzo)***

  **Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le « GUIDE DE PRÉPARATION DES SURFACES » de PROMA*

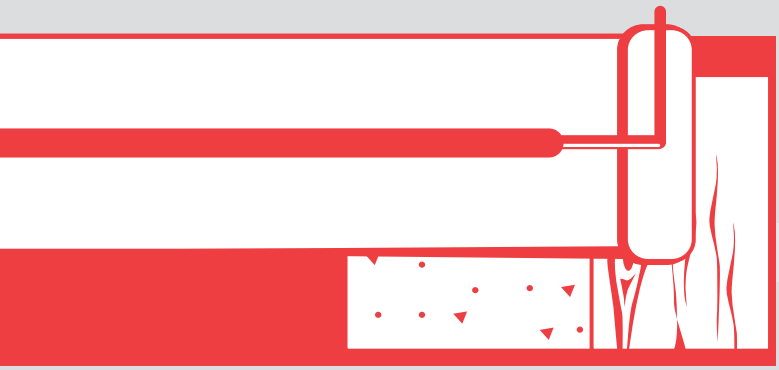

Emballages

Seau de 4 L (1,05 gal US) ; seau de 20 L (5,3 gal US)

Restrictions

- NE PAS EMPLOYER pour les couvertures.
- NE PAS EMPLOYER comme adhésif
- Ne pas installer les dallages et les carrelages par-dessus la membrane à l'aide d'adhésifs (style Pro Mastic 2000™ ou Pro Mastic Contract™).
- Ne pas installer comme couche de revêtement ou comme surface d'usure. Ce produit doit être recouvert d'un revêtement ou d'un dallage approprié.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 4°C (40°F) ou supérieure à 35°C (95°F).
- Ne pas appliquer à plus de 6 mm (1/4") d'épaisseur.
- Ne pas employer directement sur les panneaux de particules, d'aggloméré, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ni sur les supports instables et non-appropriés tel que les panneaux d'amiante et le métal.
- Ne pas appliquer sur les produits de ragréages, de lissage et de nivellement à base de gypse.
- Ne pas appliquer directement sur les résidus de vieille colle à tapis, sur la vieille colle noire résiduelle ni sur les vieux carrelages. Pour de telles applications, apprêter d'abord la surface à l'aide de la trousse d'apprêtage Pro Primer Kit. (voir la fiche technique pour les détails)
- Ne pas employer Pro MBR pour parer des fissures plus larges que 3 mm (1/8").
- Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes chroniques d'humidité.

Préparation de la surface d'appui

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

- La surface portante doit être saine, solide, stable, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à .002 (1/4" dans 10'-0") près conformément aux exigences normatives ANSI A108.
- La surface doit être propre et exempte de poussière, d'huile, de graisse, d'enduit bitumineux, de cire, de peinture, de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de bouche-pores, de décoffrant et de tout résidu ou saleté pouvant empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide, d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisé ou enlevé.
- Les surfaces de béton doivent être saines, solides, complètement durcies et vieilles d'au moins 28 jours ; elles doivent être légèrement rugueuse et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po.car.) lorsqu'elles sont soumises à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Le béton de soutien et d'appui doit être sec et exempt de conditions hydrostatiques ou d'humidité chronique. Effectuer un test d'émission d'humidité (ASTM F-1869) du béton avant de procéder à l'application du carrelage. L'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,3 kg / 93 m^2 (3 lb / 1000 pi^2.) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer ou niveler la surface d'appui ni procéder à l'installation des revêtements tant que la condition ou le problème d'humidité n'aura pas été corrigée et rendue conforme à ces exigences.
- Dépolir les surfaces de béton lisses par un procédé mécanique approuvé par l'ingénierie (grenaillage, scarification, ponçage, meulage, jet de sable, jet d'eau à pression, etc.) afin d'éliminer complètement la saleté, la peinture, les recouvrements mal collés et les particules lâches ainsi que pour profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence des produits de ragréage, de nivellement ou de pose des carrelages.

Mélange

Aucun mélange nécessaire. Ce produit est prêt à être appliqué tel quel.

Pro MBR™ (suite)

Mode d'emploi

Préparer la surface d'appui conformément aux plus récentes instructions et directives PROMA.

1. Appliquer une couche uniforme et continue d'au moins 0,76 mm (1/32") d'épaisseur.
2. Afin de mieux contrôler l'épaisseur, étaler PRO MBR à l'aide d'une truelle dentelée en dents de scie (en V) de 4 mm (5/32") puis lisser la surface avec le rebord plat de la truelle.
3. Laisser la membrane sécher complètement (24 heures). Examiner la surface pour déceler les vides, les bulles et les creux. Une couche uniforme et continue d'au moins 0,76 mm (1/32") est essentielle pour une imperméabilisation intégrale. Combler les vides, les bulles d'air et les trous d'épingle en appliquant une seconde couche de membrane si nécessaire.
4. Eviter de mouiller la membrane le temps qu'elle sèche. En cas de mouillage accidentel, attendre 24 heures et appliquer une nouvelle couche de membrane sur la zone affectée.
5. Pour parer les fissures, appliquer une première couche de membrane et le temps qu'elle est mouillée, enliser le treillis de renfort de fibres synthétiques et recouvrir immédiatement d'une seconde couche de membrane fraiche.

Remarques :

- Pro MBR peut aussi être appliquée au rouleau ou au pinceau. Dans de telles circonstances, un minimum de 2 couches doit être appliqué pour assurer l'étanchéité.
- Pour assurer l'étanchéité complète, insérer le treillis de renfort PROMA au sein de la membrane dans les coins, le long des murs, autour des colonnes, des drains et ouvertures de plomberie et de service.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans tous les sens en long et en large avec le minimum de largeur et d'espacement requis selon les recommandations du Tile Council of North America, dessin de référence numéro EJ-171 du TCNA HANDBOOK FOR CERAMIC TILE INSTALLATION ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : En aucun cas, les joints de rupture ne devront être effectués en sciant les carrelages ou les pierres déjà installés. Poser le dallage jusqu'en bordure du joint, arrêter, tailler au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé de l'autre coté du joint. Bien gratter et nettoyer l'intérieur de l'espacement avant de continuer plus loin.
- NE PAS COMBLER LES JOINTS DE CONTRÔLE ET D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À ACCOMPLIR.
- Remplir les espaces d'un cordon compressible et d'un mastic de scellement flexible de marque reconnu dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du mastic.

Cure et murissement

- Minimum 3 heures ou dès que le produit tourne au noir et devient sec et poisseux.
- Interdire le passage et protéger la membrane de la perforation, de la poussière, de la saleté, des déversements, des dommages et des souillures pendant tout le temps des travaux et jusqu'à ce que les dallages, les carrelages et les revêtements soient complètement installés.

Données Techniques pour Pro MBR [@23°C (73°F) et à 50% HR]

Temps de séchage avant d'appliquer un mortier-colle : ..... Minimum 3 heures ou dès que sèche et poisseuse

Temps de séchage avant les tests d'étanchéité : ..... 72 heures

Temps de séchage avant immersion complète : ..... Minimum 7 jours

Inflammabilité : ..... Ininflammable

Toxicité / nocuité : ..... Aucune

Couleur de la membrane à l'état pâte : ..... Bleue

Couleur de la membrane à l'état sec : ..... Noire

Poids spécifique à l'état pâte : ..... 1,12 gr / mL

Résistance au déchirement : ..... 24 N (5,0 lb) / 0,99 MPa (239 lb/pi^2)

Contenu en COV : ..... 0 g/L

Couverture approximative (par seau de 4L [1,05 gal US]) **:**

Épaisseur de couche	Couverture anticipée
0,7 mm (1/32")	8,4 m^2 (90 pi^2)
1,5 mm (1/16")	4,2 m^2 (45 pi^2)

Temps de Conservation :
12 mois si le produit est conservé dans son emballage original non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.

Santé et Sécurité :
Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

Pour toute information:

Adhésifs PROMA Inc.

8500, Ernest-Cormier, Anjou (Québec), Canada H1J 1B4

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca